

L'actualité du Sport Scolaire, juin 2018

Le SNEP-FSU ATTENTIF et DEFENSEUR de l'EPS et du SPORT SCOLAIRE

Les enseignants d'EPS ont de hautes exigences pour la formation de tous les élèves, que ce soit dans le domaine des enseignements obligatoires comme pour celui de l'optionnel, du facultatif ou du volontariat.

Après la réforme des collèges qui a fait disparaître les contenus spécifiques de l'EPS dans l'évaluation du DNB, c'est aujourd'hui la réforme des lycées qui fait disparaître l'enseignement de complément et d'exploration de l'EPS et exclue un enseignement d'approfondissement via un enseignement de spécialité en EPS.

La campagne de dissuasion envers les lycéens et lycéennes pour opter pour la filière STAPS, la baisse du nombre de postes au CAPEPS, la « ponction » d'une soixantaine d'enseignants d'EPS du second degré dans le cadre du plan d'urgence pour les STAPS, les suppressions de postes EPS qui sont autant de suppressions d'animateurs d'AS, et dernièrement l'abaissement programmé des horaires EPS dans la voie professionnelle, viennent en rajouter.

Que de mauvais signaux sont ainsi donnés par le Ministère de l'EN et le Ministère de l'enseignement supérieur sur l'EPS et le sport scolaire pourtant reconnus comme voies de réussite dans la formation de la jeunesse et des citoyens et citoyennes de demain !

Retour sur une année d'annonces « bienveillantes » ... et de décisions qui les contredisent

J-M Blanquer annonçait en octobre 2017 dans Sportmag la création de 1000 Sections Sportives Scolaires ou Classes à Horaire Aménagé supplémentaires... RAS pour cette rentrée !

Le MEN invite les EPLE à s'engager dans le programme « Génération 2024 » ... sans aucun moyen afférant !

Le PNDSS « horizon 2020 » de l'UNSS pose en 1^{er} axe de développement l'Accessibilité... Le prix de la licence va augmenter de 10% !

Comment croire les discours volontaristes sur le développement de l'activité sportive pour tous et le soi-disant engouement que devraient créer les JOP de 2024 **quand on réduit l'offre et les moyens** pour la pratique sportive des plus jeunes et du plus grand nombre ?

Après quelques années de répit et de reconnaissance (décret du 07/05/14 : forfait d'AS de 3h et reconnaissance statutaire de la coordination de district ; la réintégration des cadres UNSS ; l'augmentation de la subvention du MEN), il semble que le service public du sport scolaire, particulièrement l'UNSS, soit en prise avec de nouvelles orientations visant la « brillance » et privilégiant l'« évènementiel » quand la pratique régulière et les rencontres inter-établissements requièrent moins d'attention de la part de la structure.

Fort heureusement, l'engagement indéfectible des élèves, des enseignants d'EPS-animateurs d'AS, des coordonnateurs de districts, des cadres UNSS et des autres acteurs permet au sport scolaire de connaître toujours de belles réussites. Mais pour combien de temps encore ?

Parce qu'il a le sport scolaire au cœur, le SNEP-FSU continuera à œuvrer pour qu'il se développe, dans l'intérêt de TOUS les élèves et des AS.

Nous ne lâcherons rien !

nathalie.francois@snepsfu.net



A la rentrée 2018, des collègues auront bougé, de nouveaux nous auront rejoints et d'autres encore nous auront quittés. A toutes et tous nous souhaitons de belles nouvelles aventures.

Départs à la retraite, mutations, affectations de collègues TZR ou contractuels, parfois modification des compléments de service : certaines équipes EPS et certains districts UNSS vont être modifiés.

Des stagiaires « mi-temps » animeront des AS à raison de 3h/semaine tout au long du 1^{er} semestre ainsi que des stagiaires « plein temps » avec un forfait AS de 3h sur toute l'année (issus du CAPEPS interne, réservé) ou encore des contractuels.

Une dizaine de services UNSS vont également évoluer avec le départ et l'arrivée de nouveaux collègues.

A toutes celles et ceux qui quittent définitivement le métier, nous souhaitons une belle et heureuse « nouvelle vie ».

LES REUSSITES DU SPORT SCOLAIRE

23,54% des élèves du second degré sont licenciés-es.

L'UNSS est la 2^{ème} fédération sportive en nombre de licenciés (1 155 877 dont 40,81% de Filles). Elle compte plus de 200 000 jeunes officiels (arbitres, juges, organisateurs, reporters, secouristes, dirigeants, coach, etc.). Nous pouvons tous nous en féliciter !

MAIS DES POINTS NOIRS EXISTENT

Les instances statutaires ne sont pas suffisamment réunies. Il devrait y avoir par an, 2 Conseils Départementaux et 2 Conseils Régionaux de l'UNSS, or **58% des CRUNSS ne se tiennent pas et 68% des CDUNSS... PEUT ET DOIT MIEUX FAIRE !** Pour le SNEP-FSU il ne s'agit pas uniquement de se conformer aux statuts mais bien de faire de ces instances des moments d'échanges et de prise de décisions collectives tant du point de vue des activités qu'au plan financier.

Des AS de plus en plus nombreuses rencontrent des difficultés financières il n'est qu'à voir les demandes d'aide déposées auprès du fonds de solidarité national (+10% en 2016 et +22% en 2017) !

Un rapide bilan de ce fonds de solidarité : 218 dossiers déposés en 2017 (178 en 2016, 162 en 2015). L'aide moyenne, quand elle a été accordée, s'élève à 335€ en 2017 (413€ en 2016)... Cette année, 1 AS sur 5 avait déjà bénéficié d'une aide l'année précédente et/ou celle d'avant... 21% des demandes proviennent d'AS de LP et 21,5% d'AS rurales.... Faut-il vraiment poursuivre dans cette voie ? Le SNEP-FSU ne le pense pas.

Pour aider durablement les AS et ne pas les « mettre dans le rouge », il faut agir en amont c'est-à-dire :

- augmenter la subvention du MEN
- maintenir le prix de la licence
- rendre les contrats réversibles et pouvoir revenir à l'achat de licences individuelles
- abaisser les paramètres de calcul des contrats (notamment celui des LP)
- augmenter la ligne « crédits d'animation pour les compétitions régionales et départementales » (ce que l'UNSS nationale verse aux services régionaux UNSS)

Le SNEP-FSU est opposé au fonds de solidarité car il ne représente pas une solution pérenne pour les AS. Il est d'autant plus opposé à son augmentation prévue par le budget prévisionnel 2018 (passe de 50k€ à 60k€)



DES DECISIONS BUDGETAIRES QUI FERONT DATE... NEGATIVEMENT !

Retour sur l'Assemblée Générale* du 1er juin dernier et son budget prévisionnel 2018 : Pour pouvoir « boucler son budget 2018 », notamment la baisse des subventions des collectivités [2^è financeur (7,5M€) après les familles (11,8M€)], **l'UNSS a proposé une augmentation de 10% du prix des licences, du jamais vu !** Depuis le CA* d'avril, le SNEP-FSU et les élus des AS, contestaient ce budget et son architecture générale visant à « faire payer plus aux AS et aux familles ».

Les licences rapporteront 456k€ supplémentaires quand le MEN n'apportera que 125k€ supplémentaires, drôle d'équilibre, et

surtout drôle de conception du service public du sport scolaire !

Avec l'augmentation de 10%, 2 alternatives se poseront alors à la rentrée pour les AS :

- Faire supporter les 10% aux familles en augmentant le prix des adhésions
 - Supprimer des déplacements pour participer à des rencontres sportives alors qu'elles représentent l'un des objectifs prioritaires du sport scolaire.
- Les arguments pour s'opposer à une telle augmentation, portés par le SNEP-FSU et les représentants des AS, seuls membres élus de l'assemblée, n'ont pas été entendus.

Estimant qu'il n'y avait pas « nécessité » au regard des termes du

règlement intérieur de l'UNSS, le représentant du ministre a même refusé notre demande de voter le budget à bulletin secret, ce qui a provoqué le départ anticipé des élus des AS.

Les élus des AS ayant quitté la salle avant la mise au vote, seul le SNEP-FSU a voté CONTRE CE BUDGET*

* Interventions du SNEP-FSU à l'AG et au CA de l'UNSS + le détail des VOTES : www.snepfusu.net/sportsco/instances.php

**Le SNEP-FSU soutient la
pétition des élus des AS**

(voir ci-contre) →

LE SNEP-FSU a souhaité laisser la parole aux élus des AS, afin de mieux comprendre qui ils sont, et surtout pourquoi ils ont refusé de prendre part au vote du budget prévisionnel 2018, évènement inédit, lors de l'AG de l'UNSS du 1er juin 2018

Qui sommes-nous ? Elus pour un mandat de 4 ans, nous sommes les représentants des AS dans toutes les instances de l'UNSS. Les élus des AS nationaux sont tous issus des listes départementales « le sport scolaire, un droit pour tous et toutes » soutenues par le SNEP-FSU. Les élus départementaux qui siègent dans les conseils départementaux UNSS (CDUNSS) sont 6 (3 titulaires et 3 suppléants). Ils sont élus par les comités directeurs des AS de leur département. Les élus aux conseils régionaux UNSS (CRUNSS) sont issus des élus départementaux et sont au nombre de 8 (4 titulaires et 4 suppléants).

Et **c'est à partir des élus des CRUNSS de toute la France qu'est composée la liste des élus nationaux**. Nous sommes 30 représentants des AS (15 titulaires et 15 suppléants). Nous nous sommes efforcés à ce que tous les territoires soient représentés (métropole et ultramarins), à être à parité, à représenter tous les types d'établissement, dans tous les cas ce sont des militants du sport scolaire (coordonnateurs de district, responsable d'activité, animateur d'AS bien sûr) de manière à porter au mieux les revendications des AS de toute la France.

Nous sommes 5 représentants au conseil d'administration (2 dans l'année) et 15 à siéger à l'Assemblée Générale de l'UNSS.

Que défendons-nous ? Les élus des AS s'attachent à défendre les préoccupations des AS de terrain au niveau de l'UNSS nationale car nous déplorons de plus en plus une déconnexion entre les choix de la direction nationale et la vie des AS à l'échelon local, tous les mercredis après-midi. Nous nous sommes d'ailleurs abstenus sur le vote du rapport général 2016-2017 lors de la dernière AG car nous considérons que les évènements internationaux prennent une place trop importante au regard des quelques lignes sur les rencontres de district qui mobilisent pourtant la grande majorité des licenciés de l'UNSS.

Nous avons porté à la connaissance de l'UNSS nationale toutes les difficultés des AS, qu'elles soient financières (coût du contrat, coût des transports, coût des championnats de France) ou organisationnelles (cours le mercredi après-midi, accès aux installations sportives...) mais également toutes les belles réussites qui sont issues des volontés locales.

Nous nous sommes toujours opposés au fonds de solidarité national car nous estimons que cela représente un pansement et ne résout en rien les difficultés financières des établissements (en particulier les LP et les petits collèges ruraux). Nous continuons à défendre l'idée d'un retour à la prise de licence individuelle ou a minima la généralisation de la mesure de division du contrat (pour les collèges REP+ et les LP en EP) à tous les LP.

Notre avis sur le budget prévisionnel 2018 Lors de sa présentation au **Conseil d'administration du 13 avril dernier, nous avons voté CONTRE ce budget, particulièrement en raison de l'augmentation de 10% du contrat licences**. Nous avons, avec les moyens de communication qui sont les nôtres, invité les AS à adresser un courrier de protestation au Directeur national et au Président de l'UNSS pour demander une modification du budget prévisionnel avant sa présentation à l'AG. Un certain nombre de courriers ont été envoyés et certains d'entre eux étaient co-signés équipe d'animateurs et présidents d'AS.

La dernière AG nationale et notre réponse au déni de démocratie Nous avons argumenté tout au long de l'AG pour dénoncer la mesure d'augmentation du coût du contrat licence de 10% en expliquant l'incidence de cette mesure sur le quotidien de nos AS ! Nous nous sommes associés aux représentants du SNEP-FSU pour demander un vote à bulletin secret. Devant le refus du représentant du ministre de l'EN, **nous avons décidé de ne pas prendre part à ce vote joué d'avance et de quitter la séance avant le vote pour montrer notre désapprobation devant ce déni de démocratie**. Si comme nous, vous êtes scandalisés par ce manque de démocratie dans la structure et les choix budgétaires sourds aux réalités de terrain

Signez la pétition des élus des AS : [https://www.petitions24.net/pour le respect de la democratie a lunss](https://www.petitions24.net/pour_le_respect_de_la_democratie_a_lunss)

Nos moyens pour informer la profession Cela fait plusieurs années que nous réalisons une lettre des élus des AS qui regroupe l'ensemble de nos interventions faites lors des AG nationales. Cette année, nous avons aussi réalisé des synthèses de nos interventions lors des 2 CA. Malheureusement, nous avons des difficultés à vous faire parvenir ces compte-rendus de mandat ! Merci aux coordonnateurs de district qui voudront bien relayer dans les territoires nos envois.

Pour élargir la communication auprès des AS et puisque la direction nationale de l'UNSS nous refuse un espace sur le site national, nous avons décidé de créer :

- ⇒ **Un site élus des AS nationaux** : <https://elusdesasunss.wixsite.com/elusdesasunss>
- ⇒ **Une adresse mail** : elusdesasunss@gmail.com
- ⇒ **Une page facebook** : <https://www.facebook.com/Elus-des-As-nationaux-483328758736565/?ref=bookmarks>

MERCI au SNEP-FSU de nous avoir offert un espace pour communiquer avec la profession.

Mélanie PELTIER, animatrice d'AS, clg La mare aux saules, Coignières (78) pour les élu-es des AS nationaux

INVENTONS LE SPORT SCOLAIRE DE DEMAIN !

Fidèle à sa vision d'un syndicalisme de métier, le SNEP-FSU organisera un colloque à l'automne 2018 où nous attendons quelque 500 enseignants d'EPS, chercheurs, personnalités, tous acteurs et observateurs de l'École, de l'EPS, du sport scolaire et du sport pour tous.

Vendredi 16 novembre 2018 se tiendra un « **GRAND ANGLE SPORT SCOLAIRE** » avec la participation de l'UNSS, l'USEP, la FFSU, le comité paralympique et sportif français, le délégué ministériel aux JOP 2024.

-Au programme-

6 tables rondes

- 1- Le sport scolaire de tous et toutes. Quelle place pour la pratique des filles ?
- 2- Le sport scolaire de tous et toutes. Quelle place pour les publics en situation de handicap ?
- 3- Points forts et points de tension au sein des fédérations sportives scolaires et universitaires, les axes de développement.
- 4- Quelle place pour les activités artistiques dans le sport scolaire ?
- 5- Le sport scolaire et le mouvement sportif, quels liens ?
- 6- Le sport scolaire est-il un espace de création des compétitions sportives ? quel fonctionnement CMD/CMR...?

Des comptes-rendus de pratique (témoignages de collègues sur leurs projets, le fonctionnement des leurs AS, etc.)

Des AS au quotidien (lycée agricole, 1^{er} degré, université), projets particuliers (sport partagé, échange européen), Sections Sportives Scolaires, arts du cirque, etc.

Et parce que c'est une évidence pour le SNEP-FSU, tables rondes et compte-rendus de pratique se prolongeront par des débats avec tous les participants.



Seul le SNEP-FSU propose aujourd'hui cette démarche grâce à un investissement collectif permanent pour défendre et transformer l'EPS, le sport scolaire et le sport pour tous et toutes.

Les colloques du SNEP-FSU sont l'université populaire des enseignants d'EPS !

Plus d'infos et inscription
www.snepfsu.net/ColloqueEPS2018/

LE MERCREDI C'EST POUR LE SPORT SCOLAIRE !

Extrait de la note de service du 21/03/16 : « *La libération du mercredi après-midi, comme temps dévolu aux activités de l'association et aux compétitions organisées par l'UNSS est une des conditions nécessaires à l'existence et au développement du sport scolaire.* »



Libérer le mercredi c'est possible pour 69% des lycées et 58% des LP...

ALORS POURQUOI PAS POUR TOUS ??

Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS)

La 9^{ème} édition de la JNSS aura lieu le 26 septembre 2018. Elle sera au cœur de la semaine Européenne du sport. Cette journée est l'occasion de « lancer » l'activité des AS mais aussi de montrer leur dynamique.



Dès la rentrée, une évidence...

- ✓ Pour avoir plus d'informations
- ✓ Pour agir ensemble, parce qu'on est plus fort
- ✓ Pour participer aux débats qui traversent l'EPS et le sport scolaire

➔ www.snepfsu.net/syndic/docs/fiche_cotis.pdf

